

Résolution présentée par la délégation de l'

Italie

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne Mise en place de centres de formation professionnels pour migrants

L'Assemblée Générale,

Envahie par l'arrivée massive de migrants sur le territoire italien,

Soulignant les difficultés économiques rencontrées par le pays face à cette invasion,

Affligée par l'exploitation de nos ressources, de nos biens, de nos infrastructures...

Rappelant le manque cruel de main d'oeuvre qualifiée; notamment dans les secteurs de l'agriculture, de la construction, du tourisme et de la santé,

Consciente des situations similaires auxquelles d'autres pays tels que la Hongrie, la France ou encore la Pologne font face,

Décide de fonder une organisation en vue de combler le manque de main d'oeuvre, d'apporter une solution face à la situation financière de notre pays, et d'offrir de nouvelles opportunités professionnelles aux migrants;

- de financer des centres de formation professionnelle pour migrants, sur la base de fonds collectés par les pays membres, soutenus par une participation financière de l'ONU;
- de garantir un poste au sein de notre pays, à toute personne ayant acquis un diplôme à la suite de leur formation, dans les secteurs concernés par la pénurie de main d'œuvre qualifiée.

Le texte français fait foi